

1. Présentation des membres du CA

André Germain souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur soutien et leur travail. Il mentionne aussi que l'Association fête cette année son 40e anniversaire de fondation. L'Association a débuté alors que les résidents se regroupaient pour avoir de l'électricité autour des lacs. Il souligne aussi la présence de Mesdames Rozanova et Lafond d'Hydro-Québec qui présenteront le projet spécial prévu au lac des Cornes.

2. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Avec ajout des points suivants :

Projet spécial d'entretien de végétation du chemin du lac des Cornes d'Hydro-Québec

Mots du maire

3. Dévoilement de l'affiche Aire Jean-Claude-Blais :

Mme Guertin, conjointe de feu Monsieur Blais, et le maire Normand St-Amour sont invités à se rendre à l'avant pour dévoiler l'affiche « Aire Jean-Claude-Blais » soulignant son apport et celui de ses partenaires Yves Déziel, Nelson Nadeau, Yves Lanthier et Robert Marquis, fondateurs de l'Association. L'affiche sera installée la semaine prochaine. Merci à la compagnie Étiquettes Corsaire et à Pierre Valiquette pour la commandite de l'affiche.

4. Projet spécial Hydro-Québec :

Quarante ans après la création de l'Association, l'électricité est encore un enjeu autour des lacs. Nous avons invité Mesdames Rozanova et Lafond à venir nous parler du projet qu'Hydro-Québec (HQ) veut faire au lac des Cornes pour améliorer la fiabilité du service.

Mme Rozanova indique que la ligne électrique desservant le secteur du lac des Cornes est à la fin d'un circuit long de 160 km. La longueur moyenne des lignes est de 38 km au Québec et de 49 km dans les Laurentides. Les bris d'arbres qui tombent sur les fils causent 82 % des pannes électriques. Les résidents et villégiateurs du lac des Cornes en ont particulièrement fait les frais au cours des dernières années. Pour sécuriser l'alimentation en électricité, HQ veut dégager les lignes électriques au lac des Cornes. Pour le projet, HQ va répertorier les risques associés à la végétation, chercher les autorisations des ministères, et obtenir l'autorisation des propriétaires avant de faire les gros travaux de coupe. L'élagage normal sera fait de manière habituelle.

Pour les terrains des particuliers, Hydro-Québec demandera aux propriétaires la permission de couper les arbres malades qui présentent un risque pour le réseau électrique. L'abattage d'arbres présentant un risque est la mesure la plus efficace pour réduire les pannes attribuables à la végétation.

Sur les terres publiques, la végétation située 5 mètres de part et d'autre sous la ligne électrique fera l'objet d'un déboisement en conservant les espèces compatibles avec le réseau (s'il y en a) ou total (en leur absence). Si les arbres sous la ligne électrique forment un rempart visuel avec la route, Hydro-Québec en tiendra compte dans ses interventions. Afin de trouver un compromis et réduire l'impact visuel pour les riverains, l'élagage pourrait être privilégié dans certains cas.

La municipalité de Chute Saint-Philippe paiera les arbres à ceux qui voudront en replanter. Les citoyens sont invités à utiliser le site web <https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes> pour identifier les arbres appropriés et les distances de plantation sécuritaire sous une ligne électrique. La municipalité fera la demande au ministère de la Faune, Forêt et Parc pour

que les gens puissent prendre le bois propice au chauffage et le garder pour les arbres coupés sur les terres publiques.

Plusieurs questions sont faites aux représentants d'Hydro-Québec et au maire et des personnes mentionnent leur opposition au projet.

5. Mots de Monsieur le Maire

M. St-Amour fait une mise à jour des questions qui lui ont été faites à la dernière assemblée générale.

Roulottes sur les terrains. Un règlement municipal les interdit. L'entreposage sur le terrain est permis mais pas leur utilisation en continu. On comprend que l'on pourrait les utiliser pour accommoder la visite une fin de semaine. On ne veut pas en avoir 7-8 sur un même terrain pour faire un party à côté des autres maisons. La municipalité est présentement à revoir le règlement sur les roulottes. La réflexion est en évolution, mais présentement sur trois types de situations : un terrain de moins de 40 000 pieds carrés qui ne peut être bâti car trop petit; un terrain réglementaire non bâti; un terrain réglementaire avec construction.

Bacs à déchets et à compostage au garage municipal. Le maire suggère aux villégiateurs d'obtenir la permission de leurs voisins pour utiliser leurs bacs à compostage et déchets.

CTAL : Internet à haute vitesse. Les travaux avancent bien. La permission d'utiliser les poteaux d'Hydro-Québec et de Télébec pour installer la fibre optique est déjà obtenue pour la grande majorité de ces derniers. La MRC va amener la ligne jusqu'au compteur électrique des résidences. Lorsque le déploiement sera fait, un avis sera laissé à la résidence concernée et les gens pourront demander le raccordement à la CTAL. Le service sera disponible pour l'internet en premier, la téléphonie IP et la télévision seront disponibles par après. L'installation de la fibre optique devrait commencer à l'automne. Les premiers branchements devraient pouvoir se faire au printemps 2020.

Lavage de bateau/accès aux lacs de la municipalité : La municipalité veut mettre en place un système d'accès aux lacs avec barrière. L'ouverture de la barrière se ferait avec un ticket émis après le lavage de l'embarcation au point de lavage municipal.

Poussières sur les routes : La municipalité a doublé les montants mis dans l'épandage d'abat-poussière sur les routes cette année. André Germain souligne que la réduction de la vitesse sur les routes non pavées permet aussi de diminuer la quantité de poussière faite par les véhicules et incite les gens à respecter la limite de vitesse.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Adopté avec la correction suivante : L'abat poussière utilisé par la municipalité est une solution à base de calcium plutôt qu'une solution à base de jus de betterave
Proposé par: Daniel Sauvé
secondé par Sylvain Coté

7. Mot du président et rapport sur les principaux dossiers

Comité consultatif de l'environnement : Robert Desjardins, Gérard Aubut et André Germain ont participé à la rencontre du 4 juin. On nous a présenté le projet spécial d'HQ pour le lac des Cornes (voir plus haut).

On nous a aussi demandé d'identifier les vieilles frayères à poissons car le MFFP voudrait les réhabiliter plutôt que de payer pour de l'ensemencement. Nous en avons discuté au c.a. de l'Association et on aimerait savoir si des rapports indiquent l'efficacité de remettre des frayères en état avant de commencer à le faire.

40e anniversaire de l'Association: Nous avons publié dans le bulletin d'avril dernier une liste des membres qui ont siégé sur le conseil d'administration de l'Association depuis le début de l'Association. La liste n'est pas exhaustive car elle mentionne uniquement les gens dont nous avons retrouvé les noms. Au nom de l'Association, je remercie tous ces gens de s'être impliqués dans les travaux de l'Association et ces remerciements s'adressent aussi à ceux dont on n'a pas retrouvé les noms.

Randonnée de vtt. Nous avons fait les premiers contacts avec le club quad des Hautes-Laurentides en février dernier pour organiser une randonnée de vtt. Le club nous a proposé d'accéder aux pistes sans frais journalier et nous a offert de fournir des guides. Nous avons rencontré le président et la secrétaire du club en mars pour officialiser le tout. Nous avons confirmé la randonnée au club quad trois semaines avant la date prévue. Nous avons même eu un téléphone à trois jours de la randonnée pour confirmer l'heure de départ. Ce même soir, le président nous appelait pour indiquer qu'il ne pouvait avoir de guides pour la randonnée et nous avons dû annuler la randonnée car sans les guides, nous aurions pu avoir des amendes et devoir payer les frais d'utilisation des pistes si nous avions rencontré les patrouilleurs de la Fédération de quad du Québec. L'annulation s'est faite à notre grande déception et à celle des 16 personnes inscrites. Merci à Jean-Guy Gatién pour les efforts et le temps consacré à l'organisation.

Tournoi de fer : Le manque de participants (une équipe inscrite) en même temps qu'une activité comprenant jeu de fer au village nous a incité à l'annuler.

Bouée rouge au lac des Cornes : La bouée n'est plus là mais la ligne de thermographe est toujours présente au point le plus profond du lac. La ligne va du fond du lac à deux mètres de la surface et mesure la température à plusieurs profondeurs. Ne pas s'en approcher ou pêcher à proximité. C'est un projet de 5 ans pour mesurer l'impact des changements climatiques sur la population de touladis. Le lac des Cornes est l'un des trois lacs des Laurentides utilisé comme baromètre des changements.

Myriophylle à épi : Robert Desjardins va en parler dans son rapport.

Ensemencement : Selon les observations de pêcheurs, il semble que l'ensemencement de dorés de quatre (4) pouces de long porte fruit. Cette année, on va mettre pour 10 000 \$ ou 6000 dorés dans les trois lacs. Nous avons obtenu un rabais d'environ 1300\$ de la pisciculture des Trois Lacs. Merci à Pierre Valiquette pour les démarches.

Civisme sur l'eau et sur les routes

Un point qui revient à chaque année. Les conducteurs de wave-boat devraient faire faire le surf près des falaises au bout du lac des Cornes. Ils ne devraient pas passer à proximité des berges et où la profondeur est faible. N'oubliez pas que vous êtes responsables des dommages que vous causez aux quais et aux embarcations.

Sur les routes, ralentissez, particulièrement quand c'est sec. Si vous voyez des marcheurs, ils apprécieront le geste.

Subvention de la municipalité

Merci pour la subvention de 3000\$.

8. Rapport vice-président : Robert Desjardins

a) Qualité de l'eau

Nous sommes inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs. Ce réseau du ministère de l'environnement compile toutes nos données de transparence et toutes les analyses que nous effectuons au cours des années. Nos lacs sont en bonne santé. Ils se situent dans la classe oligotrophe et ultra-oligotrophe. Ils sont pauvres en éléments nutritifs. Ce qui permet une eau très claire et des algues en suspension très faible. En conclusion, il est mentionné que le lac des Cornes et le lac Pérodeau sont à protéger selon le ministère. Il en est de même du lac Vaillant qui n'est pas toutefois dans la même phase.

Nous remercions nos bénévoles Michel Desjardins, Jean-Claude Haeck et Robert Boutin qui, aux 2 semaines prennent les lectures de transparence.

Nous aurions besoin d'un volontaire de plus pour le lac Vaillant, il nous manque des lectures.

Les prochains tests de phosphore, chlorophylle « a » et carbone organique dissous que nous effectuons aux cinq (5) ans seront plus dispendieux, de 249\$ à 476\$ par lac.

b) Environnement

Je répète mon message de ne pas laisser les déchets s'accumuler sur le bord de nos routes. Continuons tous à nous responsabiliser en gardant nos espaces publics propres à l'année. Un milieu propre nous encourage à le garder propre. Je songe à former une brigade de volontaires pour répondre au besoin de nettoyage. Si vous êtes intéressés, donnez-moi votre nom.

c) Lavage des bateaux

Il semble difficile de contrôler les accès et le contrôle des lavages sans ajouter des frais très importants pour la municipalité (nos taxes). Il y a toutefois un règlement à venir de la municipalité qui obligera le lavage des embarcations qui changent de plan d'eau. Nous vous renouvelons l'importance de faire laver les embarcations qui arrivent de d'autres plans d'eau. Sensibilisez vos visiteurs, les problèmes d'algue sont beaucoup causés par les embarcations qui ne sont pas lavées. Il y a une station de lavage près de l'hôtel de ville. Les gens doivent procéder eux-mêmes au lavage avec le système mis à leur disposition.

Je vous mentionne une liste de lacs de la région dont la présence du myriophylle à épis a été rapportée. Les lacs: Du Cerf, Des Écorces, Des Iles, Gauvin, Guérin, Labelle, Quenouille, Saint-Paul, Tibériade. Vous trouverez la liste complète des lacs aux prises avec le myriophylle à épi à l'adresse internet suivante:

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/myriophylle-epi/listepresenceMAE.pdf>

d) Les plantes aquatiques

Nous avons procédé à la caractérisation de nos lacs. En support aux biologistes du CRE-Hautes Laurentides, Gérard Aubut et Pierre Valiquette pour le lac des Cornes, Jean Guy Gatien, André Germain et Robert Desjardins pour les lacs Pérodeau et Vaillants.

Nous avons fait le tour de toutes nos berges pour identifier les plantes aquatiques. Les compilations complètes des résultats ne nous sont pas encore connues, toutefois aucune plante envahissante n'a été remarquée. Les plantes que nous avons sont nécessaires à la bonne santé de nos lacs. Il existe une quantité impressionnante de sorte de plantes (24 espèces ont été identifiées dans le lac des Cornes, même des plantes carnivores).

Notre intérêt et notre dévouement à garder nos lacs en santé favorisent les interventions des employés des ministères et des associations dévouées à la nature. Poursuivons notre implication, conservons le bouclier végétal naturel de nos rives, reboisons avec des végétaux indigènes adaptés aux rives, bannissons les engrais, ne désherbons pas nos lacs

9. Rapport de la trésorerie

Richard Filion présente les résultats financiers de l'année 2018-2019 de l'Association.

Revenus	
Cotisation des membres et visiteurs	4 465 \$
Ensemencement	2 105 \$
Subvention municipalité	3 000 \$
Tournois des jeunes	510 \$
Total des revenus	10 080 \$
Dépenses	
AGA (incluant tournoi de pêche)	1 332 \$
Conseil d'administration	128 \$
Frais de fonctionnement	797 \$
Assurance responsabilité	220 \$
Ensemencement et qualité de l'eau	8 804 \$
Total des dépenses	11 280 \$
Surplus d'opération	(1 200 \$)

10. Varia

Tirage des prix de présence. L'inscription doit se faire à la table d'inscription des tirages.

11. Élection du président et du secrétaire des élections pour l'Association

Valérie Lefebvre agira à titre de présidente et secrétaire d'élection.

12. Élections des membres du conseil d'administration

Pour faciliter et accélérer les élections, on demande aux différents membres du c.a. qui acceptent de continuer de s'identifier. Tous les membres acceptent de continuer sauf André Germain. Véronique Morneau étant absente de la rencontre, on assume qu'elle ne veut pas continuer. On propose Robert Desjardins puis Jean-Guy Gatién au poste de président, ces derniers refusent. On demande à André Germain s'il veut continuer. Il accepte pour une autre année mais il confirme que ce sera sa dernière. Proposeur et secondeur: Pierre Valiquette et Martin Lachapelle. On propose Alain Dufresne au poste de second vice-président. M. Dufresne accepte. Proposeur et secondeur: Pierre Valiquette et André Germain

13. Mot de la fin

Merci à tous pour votre participation, merci au maire Normand St-Amour, merci à Mesdames Rozanova et Lafond d'Hydro-Québec, aux bénévoles qui s'impliquent dans différentes activités de l'Association.

Merci aux commanditaires des prix de présence : Mme St-Louis de Omni de Chute St-Philippe, Coureur des bois pour prix de présence et rabais sur le kayak, F. Constantineau et Fils, Groupe Performance, Canadian Tire, Home Hardware, IGA, RONA, Royaume des Sports, Sports Motorisés Honda, Valentine, Encouragez-les.

Merci aux Etiquettes Corsaire pour l'affiche.

14. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée vers 16 :30

15. Tirage des prix de présence et des prix de participation au tournoi de pêche

Les prix de présence sont tirés parmi les gens présents à la rencontre (environ 80 personnes).

Cette année, 23 jeunes ont participé au tournoi de pêche. Le nom des jeunes est tiré au hasard parmi les participants et chacun a un prix de présence. Après ce premier tour, tous les noms ont été remis à l'intérieur de la boîte. Au second tour, le premier a eu le kayak, le second l'ensemble de pêche (canne), les autres des bons de Valentine et des fusils à eau. Le grand prix du tournoi de pêche a été gagné par Malik Desjardins. Félicitations à Malik.

16. Service hot-dogs et blés d'Inde

Merci à la grande famille Desjardins pour ces services.